

Image not found or type unknown



Fonds détenus par la banque , suite à succession.

Par **dug**, le **16/01/2015** à **09:24**

bonjour

mon problème, seul héritier, mon notaire demande les fonds détenus par la banque mais sa demande reste lettre morte apparemment.

n'est elle pas tenue à un délais maximum?

merci de vos réponses.

cordialement